

DECODAGES

PARTICIPATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

Le grand gâchis !

Notre pays compte 32,906 millions d'habitants dont 16,282 femmes (soit 49,48 %). Il y a donc autant d'Algériens que d'Algériennes mais ces dernières sont, hélas, "mises à la marge" alors même qu'elles représentent un potentiel formidable pour qui veut faire progresser notre société. Le récent rapport national sur le développement humain rendu public par le Cnes et produit en collaboration avec le Pnud contient de très intéressantes données chiffrées sur la situation de la femme dans notre pays. Ainsi, l'examen des taux combinés de scolarisation, c'est-à-dire la scolarisation au niveau des trois paliers : primaire (6-15 ans), secondaire (16-19 ans) et supérieur (20-24 ans) nous apprend que la scolarisation des filles est de 66,92 % et celle des garçons de 65,58 %. Et plus intéressant encore à relever, le taux de scolarisation dans le secondaire est de 46,01 % pour les filles et de 31,66 % pour les gar-

çons, alors que dans le supérieur, le taux de scolarisation est de 25,27 % pour les filles et 18,40 % pour les garçons. Dit autrement, au niveau de l'enseignement secondaire, la parité filles/garçons est de 136 filles pour 100 garçons en 2004/2005 et dans l'enseignement supérieur cette parité est de 135 filles pour 100 garçons. En 2004, nous avions 157 filles diplômées pour 100 garçons. Ces chiffres nous apprennent finalement que dans la tranche d'âge 6-24 ans il y a plus d'Algériennes instruites et diplômées que d'Algériens. Mais c'est lorsqu'on examine les caractéristiques de l'emploi féminin que l'on constate le gâchis de ressources pour la société et l'économie algérienne. L'emploi féminin est bien faible : en 2005, le nombre de femmes occupées ne représente que 15 % de la population occupée alors même que la proportion des occupés ayant un niveau supérieur est plus élevée chez les femmes

(25,7 %) que chez les hommes (8,1 %). Même constat pour la proportion des occupés de niveau secondaire : 29,6 % pour les femmes et 20,2 % pour les hommes — l'emploi féminin lorsqu'il existe est de meilleure qualité. Nous avons beaucoup de jeunes filles instruites. Elles sont même dans les groupes d'âge concernés (16-24 ans) plus nombreuses que les garçons mais leur taux d'occupation est nettement plus faible que celui des garçons. La seconde "injustice" qui est faite aux Algériennes est celle qui a trait aux salaires versés à celles qui travaillent : le rapport du salaire des femmes à celui des hommes est, chez nous, de 0,495. Cela signifie que les salaires des femmes sont inférieurs de 50,5 % à ceux des hommes. Au niveau international, ce rapport est de 0,75 (les salaires des femmes sont inférieurs de 25 % à ceux des hommes). S'agissant des fonctions supérieures de l'Etat, l'Assemblée nationale

algérienne compte 362 députés hommes et seulement 27 femmes, soit 6,94 %. Au Conseil de la nation, elles sont 4 sénatrices pour 140 sénateurs (soit 2,78 %). Le rapport national sur le développement humain pour 2006 élaboré par le Cnes nous apprend que la Tunisie, qui a aussi un Parlement à 2 chambres mais de plus petite taille, compte 43 parlementaires femmes dont 15 sénatrices. Au Rwanda, 50 % des membres du Parlement sont des femmes et en Afrique du Sud et au Mozambique, les femmes représentent 30 % des parlementaires. Dans les fonctions supérieures de l'Etat, il y a 40 489 hommes et seulement 367 femmes, soit 0,9 %. Dans le département ministériel de l'Intérieur, on dénombre 1 femme wali (sur 48) en exercice, deux femmes walis hors cadre, une wali déléguée, 3 secrétaires générales, 4 inspectrices générales et 7 chefs de daïra. Mais

c'est dans les autres secteurs de la Fonction publique que la femme algérienne occupe une place significative puisque 37 % des magistrats, 50 % des enseignants, 53 % des médecins et 32 % des cadres supérieurs sont des femmes. Dans le secteur de l'entreprise et de l'exploitation agricole, elles sont 10 041 chefs d'entreprise et 41 793 chefs d'exploitations agricoles. Toutes ces données chiffrées recueillies ou construites par les experts du Cnes éclaireraient parfaitement sur le gâchis que subissent notre pays et notre société : cette dernière consent de grands efforts pour donner aux filles algériennes la même éducation, la même instruction que celle dispensée aux garçons algériens. Les résultats des premières sont même plus probants que ceux obtenus par les seconds mais ni sur le marché de l'emploi, ni sur le champ économique, nous ne retrouvons toute cette ressource humaine qui



Par Abdelmadjid Bouzidi

serait pourtant bien utile au pays. De même l'indice de participation politique de la femme algérienne est insignifiant y compris par rapport à des pays africains moins dotés en compétences féminines que l'Algérie. Au moment où à travers le monde la fonction suprême de chef de l'Etat est progressivement occupée par des femmes, au moment où même la fonction de ministre de la Défense a pu échoir à des femmes, nous sommes encore en Algérie l'un des pays du Sud et même du continent africain à faire le moins confiance à la femme algérienne, pourtant mieux armée pour "mettre la main dans le cambouis".

A. B.

RAPPORT DU PARLEMENT EUROPEEN SUR LE MONDE ARABE

Le malaise arabe, voire le malheur arabe...

Dans son rapport sur les relations entre l'Union européenne et le monde arabe, le Parlement européen (PE) dresse un constat amer, sans complaisance.

"Dans les pays concernés (le monde arabe, ndlr), est-il souligné dans le texte adopté le 27 mars courant à Bruxelles, le décollage économique ne se produit pas. Une grande pauvreté subsiste partout, même là où il y a du pétrole". Dans le fascicule adopté par les euro-parlementaires, il est fait état de "la condition des femmes" qui demeurent "outrageusement dépendantes".

"Du côté de l'Union européenne, est-il relevé, si le monde arabe fait l'objet de fréquentes allusions, la politique pratique ne connaît que des Etats". "Nos échanges, relèvent les eurodéputés, nos déclarations, nos interventions politiques concernent exclusivement les Etats, traités un par un et séparément". Le Parlement européen estime, plus loin dans son document, "nos relations distinctes avec l'Egypte, le Liban, l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Algérie, le Maroc sont conduites dans un cadre étatique bilatéral, comme le sont, d'ailleurs, nos positions sur le

problème irakien, sans que le caractère arabe de ces pays soit seulement mentionné". D'où, selon les députés des 27, de se poser la question de savoir si "cette attitude est pertinente". Selon eux, "l'arabité n'est pas d'abord ou pas seulement de nature religieuse. Elle a une connotation nationale et évoque un espoir d'unité en même temps qu'un projet culturel". Pour les vénérables euro-parlementaires, "prendre en considération ce facteur, constituerait un signe de reconnaissance identitaire de nature à faciliter et intensifier le nécessaire dialogue avec ces pays".

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Dialogue pour l'instant "peu nourri".

Les rapporteurs du Parlement européen constatent, par ailleurs, que "c'est au niveau international que les intellectuels arabes et les sociétés civiles peuvent le mieux se faire entendre".

Une sentence pareille sonne l'échec de toute l'approche européenne vis-à-vis du monde arabe. Ou dit arabe.

Signalons que le rapport mentionné porte l'intitulé "les réformes dans le monde arabe : quelle stratégie pour l'Union

européenne". C'est M. Michel Rocard, ex-Premier ministre français et actuel président de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen, qui en est l'inspirateur. Ou même l'auteur.

Cette nouvelle doctrine annonce-t-elle un repentir sincère des Européens, eu égard, justement, à leur responsabilité dans la situation actuelle du monde arabe ou cache-t-elle une énième entourloupe ? Genre dans lequel excelle, hélas, l'Union européenne.

A. M.



NISSAN TIIDA, tellement spacieuse & confortable
que vous vous croirez dans votre salon.



NISSAN ALGERIE
Palais des Expositifs, El Mohamadia,
Tél. : 021 21 98 04 & 05 - Fax : 021 21 98 03
www.nissan.dz